



## **Plan d'évaluation ministériel, exercices 2025 à 2026 jusqu'à 2029 à 2030**



**Plan d'évaluation ministériel, exercices 2025 à 2026 jusqu'à 2029 à 2030**

Les formats en gros caractères, braille, MP3 (audio), texte électronique, et DAISY sont disponibles sur demande en [commandant en ligne](#) ou en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un télécriteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2025

Pour des renseignements sur les droits de reproduction : [droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca](mailto:droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca)

**PDF**

N° de cat. : Em17-2E-PDF

ISSN : 2561-0163



## Table des matières

|                                                                                                     |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>LISTE DES ACRONYMES .....</b>                                                                    | <b>4</b>  |
| <b>NOTE DE CONFIRMATION DE L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL POUR LE PLAN D'ÉVALUATION MINISTÉRIEL .....</b> | <b>5</b>  |
| <b>SOMMAIRE.....</b>                                                                                | <b>6</b>  |
| PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2024 À 2025 .....                                            | 6         |
| ALLER DE L'AVANT .....                                                                              | 7         |
| <b>INTRODUCTION.....</b>                                                                            | <b>7</b>  |
| OBJET DU PLAN.....                                                                                  | 7         |
| CONTEXTE MINISTÉRIEL .....                                                                          | 8         |
| MANDAT DE LA DIRECTION DE L'ÉVALUATION .....                                                        | 9         |
| COLLABORATION HORIZONTALE AU SEIN DU GOUVERNEMENT .....                                             | 10        |
| <b>RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2024 À 2025 .....</b>                                                 | <b>11</b> |
| APPUYER DES DÉCISIONS FONDÉES SUR DES DONNÉES PROBANTES .....                                       | 11        |
| <b>PORTÉE DES ÉVALUATIONS DE L'EXERCICE 2024 À 2025 .....</b>                                       | <b>12</b> |
| CONSULTATIONS.....                                                                                  | 14        |
| ÉVALUATION NEUTRE.....                                                                              | 15        |
| <b>CONTEXTE OPÉRATIONNEL DE L'ÉVALUATION .....</b>                                                  | <b>15</b> |
| ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES PLUS .....                                                      | 15        |
| LANGUES OFFICIELLES.....                                                                            | 16        |
| CADRE DE LA QUALITÉ DE VIE .....                                                                    | 16        |
| L'IMPORTANCE DES DONNÉES POUR L'ÉVALUATION .....                                                    | 17        |
| <b>RESSOURCES D'ÉVALUATION .....</b>                                                                | <b>17</b> |
| <b>ALLER DE L'AVANT .....</b>                                                                       | <b>19</b> |
| <b>PORTÉE PRÉVUE DES ÉVALUATIONS DE L'EXERCICE 2025 À 2026 À L'EXERCICE 2029 À 2030</b>             | <b>21</b> |
| <b>PROGRAMMES EXCLUS DE L'ÉVALUATION DE L'EXERCICE 2025 À 2026 À L'EXERCICE 2029 À 2030 .....</b>   | <b>27</b> |

## Liste des acronymes

|                 |                                                             |
|-----------------|-------------------------------------------------------------|
| <b>ACS Plus</b> | Analyse comparative entre les sexes Plus                    |
| <b>CMRE</b>     | Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation         |
| <b>DGDPD</b>    | Direction générale de la dirigeante principale des données  |
| <b>EDSC</b>     | Emploi et Développement social Canada                       |
| <b>ETP</b>      | Équivalents temps plein                                     |
| <b>LGFP</b>     | Loi sur la gestion des finances publiques                   |
| <b>OCDE</b>     | Organisation de coopération et de développement économiques |
| <b>SCT</b>      | Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada                  |

## Note de confirmation de l'administrateur général pour le Plan d'évaluation ministériel

J'approuve le Plan d'évaluation ministériel d'Emploi et Développement social Canada pour les exercices 2025 à 2030. Je le sou mets au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), conformément à la *Politique sur les résultats*.

Je confirme que ce plan d'évaluation ministériel quinquennal :

- prévoit l'évaluation de tous les programmes de subventions et de contributions en cours dont les dépenses réelles moyennes pour 5 ans sont supérieures ou égales à 5 millions de dollars par année au moins une fois tous les 5 ans, conformément aux exigences de l'article 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP)
- répond aux exigences des Procédures obligatoires pour les évaluations
- répond aux exigences du système de gestion des dépenses, y compris, le cas échéant, les mémoires au Cabinet, les présentations au Conseil du Trésor et les examens portant sur l'harmonisation des ressources.

Je m'assurerai que ce Plan est mis à jour annuellement. Je fournirai des renseignements sur sa mise en œuvre au SCT, tel qu'exigé.

**Paul Thompson**

Sous-ministre de l'Emploi et du Développement social



## Sommaire

Conformément à la [Politique sur les résultats](#) du SCT, Emploi et Développement social Canada (EDSC) doit élaborer et publier un plan d'évaluation ministériel quinquennal. S'appuyant sur un exercice annuel de planification consultative et sur les réalisations de l'an dernier, ce plan cible la portée de l'évaluation des dépenses de programmes d'EDSC pour l'exercice 2025 à 2026 à l'exercice 2029 à 2030, en mettant l'accent sur les risques, les besoins et les priorités du Ministère.

Au cours de l'exercice 2024 à 2025, les évaluations d'EDSC ont continué de jouer un rôle important dans le programme de résultats puisqu'elles permettent d'examiner la pertinence et le rendement des programmes, des politiques et des services ministériels. Le Ministère a également continué à élaborer des approches novatrices, notamment celles qui soutiennent l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard de l'Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus), des langues officielles, de la réconciliation avec les peuples autochtones et de l'évaluation de l'efficacité des programmes.

## Principales réalisations de l'exercice 2024 à 2025

Voici plusieurs réalisations importantes de l'exercice 2024 à 2025 :

- 5 rapports d'évaluation et 30 rapports techniques ont été réalisés pour soutenir les programmes
- 3 études complémentaires ont été réalisées afin d'alimenter le Rapport de contrôle et d'évaluation de l'assurance-emploi pour l'exercice 2023 à 2024;
- 10 évaluations de programmes ont officiellement été lancées
- la collaboration avec le chef de la mesure du rendement à la mise en œuvre du Plan d'amélioration de la mesure du rendement d'EDSC
- l'examen et les commentaires sur les présentations au Conseil du Trésor et les mémoires au Cabinet

## Aller de l'avant

Le Ministère prévoit provisoirement réaliser 11 évaluations au cours de l'exercice 2025 à 2026. Le Plan démontre que le Ministère répondra aux exigences relatives à la portée imposées par le SCT, la *Politique sur les résultats* et la LGFP.

## Introduction

### Objet du plan

Ce plan quinquennal continu, exigé en vertu de la *Politique sur les résultats* du SCT, décrit toutes les évaluations prévues qui seront menées par EDSC d'avril 2025 à mars 2030. En plus de répondre aux exigences de la *Politique sur les résultats*, le Plan vise à aider l'administrateur général en assurant la disponibilité en temps opportun d'une information factuelle et neutre sur la pertinence et le rendement actuels des programmes et des services du Ministère. L'information obtenue grâce aux évaluations favorise la prise de décisions fondées sur des données probantes et aide à tenir les Canadiens au courant des résultats ministériels. Le Plan sert également à garantir la transparence du processus décisionnel de la fonction d'évaluation ainsi qu'à souligner les priorités et les décisions relatives à la portée.

Le Plan s'appuie sur un exercice de planification annuel qui permet de déterminer le calendrier des évaluations individuelles en fonction des exigences de la *Politique sur les résultats*, ainsi que des besoins, des risques et des priorités du Ministère. L'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'évaluation ministériel comprennent :

- l'examen de diverses sources d'information pour déterminer toutes les évaluations obligatoires et évaluer la portée des programmes
- la consultation des responsables des programmes, des principaux comités internes et du SCT
- l'évaluation des risques lorsqu'il s'agit de décider du calendrier et de l'ordre des évaluations futures, en accordant la priorité aux évaluations obligatoires et à celles qui sont le plus susceptibles d'éclairer les grandes décisions en matière de politiques et de programmes
- la validation de l'établissement des priorités et l'obtention de l'approbation finale de

l'administrateur général

- des assouplissements pour s'adapter à l'évolution de l'environnement ministériel

## Contexte ministériel

Le mandat d'EDSC consiste à bâtir un Canada plus fort et plus inclusif, à aider les Canadiens à faire les bons choix afin que leur vie soit productive et gratifiante, et à améliorer leur qualité de vie. À cette fin, le Ministère offre plus de 50 programmes et services qui aident les Canadiens de partout au pays tout au long de leur vie. Les programmes comprennent les paiements de transfert aux provinces et territoires et aux organisations tierces sous forme de subventions et de contributions, les paiements de transfert aux particuliers sous forme de programmes législatifs, l'administration et l'application des lois régissant le milieu de travail, ainsi que la prestation de services.

Le portefeuille du Ministère comprend : (1) EDSC, (2) le Programme du travail et (3) Service Canada.

- 1) **EDSC** offre une gamme de programmes et de services qui aident les Canadiens tout au long de leur vie. Par exemple, le Ministère garantit aux aînés un revenu de base, appuie les travailleurs sans emploi tout en les aidant à retourner au travail, soutient les parents qui élèvent de jeunes enfants, et aide les étudiants à financer leurs études postsecondaires et les jeunes à surmonter les obstacles à l'emploi. Le Ministère aide également les personnes en situation de handicap et leurs familles.
- 2) Comme tout le monde a droit à un traitement équitable au travail, le mandat du **Programme du travail** est de promouvoir des milieux de travail sécuritaires et sains, fondés sur la coopération et la production, qui profitent à tous les Canadiens. Par l'adoption de lois et la mise en œuvre de programmes et de services, le Programme du travail favorise de bonnes conditions de travail, des relations constructives entre les employeurs et les employés, ainsi que des milieux de travail exempts de discrimination.
- 3) **Service Canada** sert de point d'accès unique pour certains des programmes et des services gouvernementaux les plus importants et les plus connus. Ces derniers comprennent le régime d'assurance-emploi, la Sécurité de la vieillesse, le Régime de pensions du Canada, le Régime canadien de soins dentaires, le numéro d'assurance sociale et le Programme de passeport.



Les dépenses d'EDSC liées aux programmes et aux services totalisent 184,2 milliards de dollars pour l'exercice 2023 à 2024. De ce montant, 166,0 milliards de dollars ont été versés directement aux Canadiens dans le cadre de programmes de paiements de transfert législatifs<sup>1</sup>. Ces derniers comprennent le régime d'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada, la Sécurité de la vieillesse et d'autres paiements de transfert visant à venir en aide aux étudiants, aux apprentis et aux personnes en situation de handicap. Le Ministère a également mis en œuvre différentes mesures pour soutenir les jeunes et l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, et il a aidé les Canadiens à acquérir les compétences de base nécessaires pour réussir dans l'économie d'aujourd'hui.

## Mandat de la Direction de l'évaluation

La Direction de l'évaluation a pour mandat d'évaluer la pertinence et le rendement des programmes, des politiques, des initiatives et des services ministériels. La Direction influence la conception des politiques et des programmes ainsi que la prestation de services au moyen d'analyses rigoureuses et de données probantes présentées dans les rapports d'évaluation, ainsi que dans les rapports techniques, les synthèses et les études complémentaires. Dans ce contexte, la Direction travaille avec les responsables des programmes et les cadres supérieurs sur le processus d'évaluation à l'aide d'une approche inclusive en matière de gouvernance.

Le chef de l'évaluation d'EDSC est chargé de diriger la fonction d'évaluation au sein du Ministère. Conformément à la *Politique sur les résultats*, le chef de l'évaluation d'EDSC peut, au besoin, consulter directement et librement l'administrateur général d'EDSC dans le cadre de l'exercice de ses responsabilités.

Conformément à la *Politique sur les résultats*, le Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation (CMRE) est présidé par l'administrateur général et est composé de hauts fonctionnaires d'EDSC. Le Comité approuve le Plan d'évaluation ministériel, il examine les rapports d'évaluation, y compris les réponses de la direction, il approuve les plans d'évaluation et les stratégies d'évaluation, et il discute du suivi des plans d'action de la direction.

---

<sup>1</sup> [Rapport sur les résultats ministériels 2023 à 2024 d'Emploi et Développement social Canada – Canada.ca](https://www.canada.ca/fr/emploi-et-developpement-social/ministere/rapports-annuels/rapport-sur-les-resultats-ministeriels-2023-a-2024)

La Direction de l'évaluation soutient les responsables des programmes **à toutes les étapes du cycle de vie des programmes et des politiques** :

- à l'**étape initiale**, les responsables utilisent les évaluations pour orienter l'élaboration de nouveaux programmes et de nouvelles politiques, notamment leur mise en œuvre et l'approche à l'égard de la prestation de services, et pour soutenir l'élaboration d'une stratégie de collecte de données
- à l'étape de la **mise en œuvre**, les responsables utilisent les constatations et les recommandations découlant de l'évaluation pour orienter les ajustements ou le renouvellement des programmes
- à mesure qu'un programme ou qu'une politique **arrive à maturité ou tire à sa fin**, les responsables peuvent recueillir des enseignements des évaluations pour orienter l'élaboration de nouveaux programmes ou de nouvelles politiques

En dernier lieu, la Direction rend compte de la mise en œuvre de la réponse et des plans d'action de la direction. Une surveillance et une production de rapports continues permettent d'apporter des améliorations tout au long du cycle des programmes et des politiques.

## Collaboration horizontale au sein du gouvernement

EDSC collabore avec d'autres ministères et organismes à réaliser des évaluations conjointes portant sur les priorités gouvernementales et les initiatives horizontales<sup>2</sup>, et dans le cadre desquelles les responsabilités, les résultats ou les résultats de programmes ministériels sont communiqués ou liés entre eux<sup>3</sup>. EDSC consulte régulièrement Statistique Canada pour explorer les possibilités de couplage de données et d'analyse de l'impact.

---

<sup>2</sup> Ce qui comprend la direction de l'évaluation horizontale de l'Initiative de transformation de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants autochtones (avec le soutien de l'Agence de la santé publique du Canada et de Services aux Autochtones Canada) ainsi que de l'évaluation horizontale de la Stratégie emploi et compétences jeunesse (avec le soutien de 11 ministères, organismes fédéraux et sociétés d'État).

<sup>3</sup> EDSC apporte son soutien à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada dans le cadre de l'évaluation du Programme de passeport, et à Patrimoine canadien, dans le cadre de l'évaluation du Plan d'action pour les langues officielles.

## Réalisations de l'exercice 2024 à 2025

D'avril 2024 à mars 2025, le CMRE d'EDSC a revu et approuvé divers produits, notamment des rapports et des plans d'évaluation. Les produits et services d'évaluation ont répondu aux besoins d'information et aux principales priorités du Ministère et ont contribué à l'amélioration des programmes et des services.

### Appuyer des décisions fondées sur des données probantes

Les produits et services d'évaluation ont influencé et appuyé le processus décisionnel fondé sur des données probantes. En voici des exemples :

- 5 **rapports d'évaluation** couvrant divers domaines de programmes et de politiques
- 6 **recommandations** qui contribueront à améliorer les programmes évalués et 18 **mesures** visant à répondre à ces recommandations
- 30 **rapports techniques** couvrant 12 programmes différents pour soutenir les responsables des programmes
- 3 **études complémentaires** réalisées afin d'alimenter le Rapport de contrôle et d'évaluation de l'assurance-emploi pour l'exercice 2023 à 2024
- 10 évaluations de programmes officiellement lancées
- l'examen des **présentations au Conseil du Trésor** et des **mémoires au Cabinet** visant à orienter l'élaboration des politiques et des programmes
- des approches novatrices et des techniques de pointe (p. ex. l'apprentissage automatique) dans les **méthodes d'évaluation de l'impact et d'analyse coûts-bénéfices** visant à répondre aux questions en matière de politiques
- des **examens par les pairs** de certains résultats d'évaluation et de certaines méthodes d'évaluation, conformément à l'une des recommandations formulées dans l'évaluation neutre de la fonction d'évaluation d'EDSC réalisée en 2023
- le lancement d'un **tableau de bord interactif** permettant à l'ensemble du Ministère d'accéder à des données actualisées sur l'état d'avancement de la réponse et du plan d'action de la Direction

- des discussions horizontales approfondies sur la capacité du Ministère à évaluer l'impact et l'efficacité de ses programmes, notamment le choix des mesures qui pourraient être prises pour aider aux évaluations de l'impact
- la transmission des connaissances au moyen de la diffusion et de la mobilisation

Pendant l'exercice 2024 à 2025, le Ministère a continué de diffuser les constatations tirées des évaluations et de collaborer avec des partenaires à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement fédéral. Ces activités comprenaient l'échange de connaissances liées aux évaluations au moyen de publications, de présentations et d'activités de mobilisation, à plusieurs ateliers et conférences, notamment celles de l'Association canadienne d'économie et de la Société canadienne d'évaluation, ainsi que le congrès de la Société canadienne de science économique.

Le Ministère a également :

- participé à un atelier organisé conjointement par la Commission européenne et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en octobre 2024 sur l'intégration des données probantes dans l'élaboration des politiques relatives aux programmes du marché du travail
- renforcé et élargi son réseau avec le milieu universitaire afin d'examiner de nouvelles manières de collaborer et de diffuser les connaissances
- aidé des évaluateurs d'EDSC en apportant sa contribution à un chapitre d'un ouvrage collectif publié par un groupe de publication international intitulé « Public Policy Evaluation and Analysis » (2024). Ce chapitre fournit des observations sur l'évaluation de l'efficacité des programmes du gouvernement fédéral à l'aide d'essais contrôlés randomisés et de méthodes quasi expérimentales.

## Portée des évaluations de l'exercice 2024 à 2025

Le Ministère utilise un processus consultatif pour éclairer les décisions liées aux priorités, aux besoins en matière de données probantes et au calendrier des évaluations futures. Cette approche donne la priorité aux évaluations obligatoires et à celles qui sont les plus susceptibles d'orienter les grandes décisions en matière de politiques et de programmes.

Au cours de l'exercice 2024 à 2025, 5 évaluations prévues ont été réalisées (voir le tableau 1), y compris celles exigées en vertu de la LGFP et de la *Politique sur les résultats*<sup>4</sup>. EDSC a respecté les normes de rapidité relatives à la diffusion publique établies par le SCT au cours de l'exercice 2024 à 2025.

En collaboration avec les responsables des programmes, 10 plans d'évaluation ont été élaborés au cours de l'exercice 2024 à 2025. Les plans d'évaluation décrivent la portée, la méthode et les échéances des projets d'évaluation d'un programme ou d'un service. Le CMRE est chargé d'examiner et d'approuver ces documents.

**Tableau 1. Rapports d'évaluation approuvés par l'administrateur général pour l'exercice financier 2024 à 2025**

| Rapports d'évaluation |                                                                                                                        | Date d'achèvement |
|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| 1                     | Évaluation horizontale de l'Initiative de transformation de l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones | Juillet 2024      |
| 2                     | Évaluation des subventions aux apprentis                                                                               | Septembre 2024    |
| 3                     | Évaluation du Fonds pour les compétences et les partenariats                                                           | Septembre 2024    |
| 4                     | Évaluation du Programme de travail partagé                                                                             | Décembre 2024     |
| 5                     | Évaluation horizontale de la Stratégie emploi et compétences jeunesse                                                  | Décembre 2024     |

Par l'entremise de ses produits d'évaluation, le Ministère a continué d'offrir un soutien aux **commissaires représentant les travailleurs et les employeurs** de la Commission de l'assurance-emploi du Canada en examinant les questions relatives au marché du travail et en appuyant les travaux du Comité consultatif chargé du rapport de contrôle. En collaboration avec la Direction de la politique de l'assurance-emploi d'EDSC, la Direction de l'évaluation a réalisé 3 **études supplémentaires** pour éclairer le **rapport annuel de contrôle et d'évaluation de l'assurance-emploi** de 2023 à 2024.

<sup>4</sup> Les évaluations d'EDSC sont accessibles sur [Canada.ca](https://canada.ca).

## Consultations

Le processus annuel de consultation pour le Plan a été mené d'octobre 2024 à novembre 2024 afin de déterminer les principales priorités d'évaluation, les besoins en matière de données probantes et le calendrier des évaluations futures. Les participants à la consultation comprenaient des responsables de programmes et des intervenants possédant une expertise spécialisée (p. ex. le chef de la mesure du rendement, les divisions de recherche du Ministère, la Direction générale de la dirigeante principale des données (DGDPD) et les Services de vérification interne). Les consultations de 2024 ont de nouveau souligné la nécessité de faire ce qui suit :

- examiner soigneusement **le calendrier et la portée** des évaluations proposées afin d'optimiser leur utilité et leur valeur
- assurer la **complémentarité** des activités de surveillance (p. ex. les audits)
- orienter les **mesures récemment mises en place** et les priorités en matière de politiques
- prendre en considération la **capacité** des programmes et réduire le fardeau du processus d'évaluation
- tirer parti des **liens** entre les activités d'évaluation et de recherche pour éclairer les projets d'évaluation, en particulier dans le domaine de la prestation de services
- favoriser une planification plus **agile** des évaluations, comme il est recommandé dans l'évaluation neutre de 2023 de la fonction d'évaluation d'EDSC

À l'aide de l'information obtenue lors des consultations, la Direction de l'évaluation a déterminé les priorités, les besoins en matière de données probantes et le calendrier des évaluations futures. Dans le cadre du processus de consultation mené par EDSC pour élaborer le Plan, une rétroaction est sollicitée de la part du SCT, du Bureau du Conseil privé et du ministère des Finances. Les commentaires des organismes centraux ont fait l'objet d'une discussion lors des séances de consultation tenues en novembre 2024.

Une fois les évaluations obligatoires inscrites au calendrier, le Ministère envisage la réalisation d'autres évaluations discrétionnaires en se basant sur une analyse des risques, des besoins et des priorités, ainsi que de la capacité interne à mener des activités d'évaluation. Dans le cadre de cette analyse, les évaluateurs tiennent compte du point de vue des principaux partenaires et

intervenants, ainsi que des risques internes. Le Ministère prend en compte les principaux risques ministériels, y compris le Plan de vérification axé sur les risques. Dans les situations où les calendriers de vérification et d'évaluation se chevauchent pour un même programme, la Direction de l'évaluation collabore avec les services de vérification interne pour assurer la complémentarité des activités de vérification et d'évaluation internes. Cette façon de procéder permet d'examiner de manière efficace le rendement et les résultats.

## Évaluation neutre

La *Politique sur les résultats* exige que les administrateurs généraux soient chargés de veiller à ce qu'une évaluation neutre de la fonction d'évaluation soit réalisée au moins une fois tous les 5 ans. La dernière [évaluation neutre de la fonction d'évaluation](#) d'EDSC a été réalisée en 2023. Selon cette évaluation, la fonction d'évaluation d'EDSC était, de façon générale, conforme à la *Politique sur les résultats*. La prochaine évaluation neutre devrait être réalisée en 2028.

## Contexte opérationnel de l'évaluation

Le Plan comprend un aperçu de l'environnement dans lequel la Direction de l'évaluation réalise ses activités. Cela inclut la qualité et la disponibilité des données du programme et l'impact du contexte opérationnel.

## Analyse comparative entre les sexes Plus

L'ACS Plus est un processus analytique qui vise à évaluer les effets potentiels des politiques, des programmes, des services et d'autres initiatives sur divers groupes de personnes, en tenant compte du genre et d'autres facteurs identitaires croisés comme l'âge, le niveau d'études, la langue et le handicap. Le Ministère s'efforce d'intégrer les considérations liées à l'ACS Plus dans la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes et des services. EDSC continuera de chercher des possibilités d'intégration des données<sup>5</sup> et d'utilisation de méthodes d'évaluation novatrices (quantitatives et qualitatives) pour mesurer l'impact des

---

<sup>5</sup> Ces possibilités comprennent l'exploitation de données désagrégées pour fournir des observations sur les expériences vécues par des groupes précis, tels que les femmes, les Autochtones, les Canadiens racisés, les minorités visibles, les membres des communautés 2ELGBTQI+ et les Canadiens en situation de handicap.

programmes sur certains groupes et ainsi appuyer la mise en œuvre de l'ACS Plus par le Ministère.

## Langues officielles

La modernisation de la *Loi sur les langues officielles* soutient la dualité linguistique du Canada et contribue à renforcer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Grâce à des mesures positives pour accroître la vitalité de ces communautés et favoriser leur développement, les institutions garantiront la concrétisation de l'égalité du statut et de l'usage du français et de l'anglais au Canada. Ces mesures comprennent la prise en compte des besoins particuliers des deux communautés de langue officielle en situation minoritaire à toutes les étapes de l'élaboration des programmes, ainsi que la création d'un nouveau cadre de responsabilisation et de présentation de rapports.

La fonction d'évaluation d'EDSC soutiendra les efforts du Ministère pour éclairer et surveiller la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles*, par l'intermédiaire de ses programmes de transfert. Le cas échéant, EDSC intégrera une optique d'analyse des langues officielles dans ses évaluations afin de donner des renseignements plus éclairés sur l'impact des programmes, des projets et des initiatives sur ces communautés.

## Cadre de la qualité de vie

Le Cadre de la qualité de vie vise à unifier plusieurs nouvelles optiques analytiques (p. ex. l'ACS Plus, les langues officielles, la réconciliation et la durabilité) et à mesurer les progrès du Canada à l'aide de facteurs matériels et non matériels (p. ex. la santé, les liens sociaux et la nature). Le Cadre est axé sur 5 domaines clés, soit la prospérité, la santé, la bonne gouvernance, la société et l'environnement, et il offre ainsi une perspective globale du bien-être au Canada. Le Cadre fournit des données probantes permettant d'étayer les décisions gouvernementales, il contribue à garantir que les politiques et les programmes améliorent la vie des citoyens canadiens et il offre une base de données globale dotée d'un cadre structuré, qui permet d'analyser des problèmes de politique complexes afin de fournir des conseils stratégiques plus exhaustifs, uniformes et cohérents, tout en rendant les compromis plus explicites. EDSC s'efforce d'inclure le Cadre dans ses rapports ministériels et, si possible, dans ses évaluations.



## L'importance des données pour l'évaluation

Les évaluations s'appuient sur des renseignements relatifs à la mesure du rendement et sur d'autres données quantitatives et qualitatives fiables et adaptées aux fins d'évaluation dans le but de déterminer l'impact des programmes et des services et de conclure si ceux-ci sont avantageux ou non.

Le chef de l'évaluation du Ministère travaille en collaboration avec le chef de la mesure du rendement du Ministère, les responsables de programme et la DGDPD à l'élaboration de **plans de mesure du rendement et de collecte de données** pour l'ensemble des programmes du portefeuille d'EDSC. Cette collaboration permet d'améliorer la capacité à tirer profit des données et de l'analytique à des fins d'analyse des politiques, de recherche et d'évaluation, y compris dans l'optique de l'ACS Plus, des langues officielles et du Cadre de la qualité de vie.

En ce qui a trait aux programmes actifs du marché du travail, le Canada est un chef de file au sein de l'OCDE relativement à la réalisation d'évaluations de l'impact à partir de données administratives. Fort de ce succès, EDSC collabore avec Statistique Canada afin d'évaluer d'autres possibilités d'intégration des données et de mener des analyses plus précises afin de mieux cerner la portée et le rendement des programmes. EDSC continue d'explorer, de tester et d'intégrer d'autres possibilités à ses pratiques d'évaluation normalisées, notamment l'apprentissage automatique, les outils d'intelligence artificielle et l'analyse d'impact avancée<sup>6</sup>. Ces efforts sont déployés conformément à l'engagement d'EDSC à assurer une intendance responsable des renseignements personnels des citoyens canadiens, en respectant des processus rigoureux pour en assurer la protection.

## Ressources d'évaluation

Afin de soutenir la fonction d'évaluation au cours de l'exercice 2024 à 2025, le Ministère a affecté des fonds équivalents au salaire de 59 employés à temps plein pour un coût salarial total d'environ 6,77 millions de dollars. Ces données se limitent à la Direction de l'évaluation d'EDSC et ne tiennent pas compte des ressources affectées par d'autres directions générales du Ministère pour la réalisation des évaluations. Pour répondre aux demandes de capacités à court terme, le

---

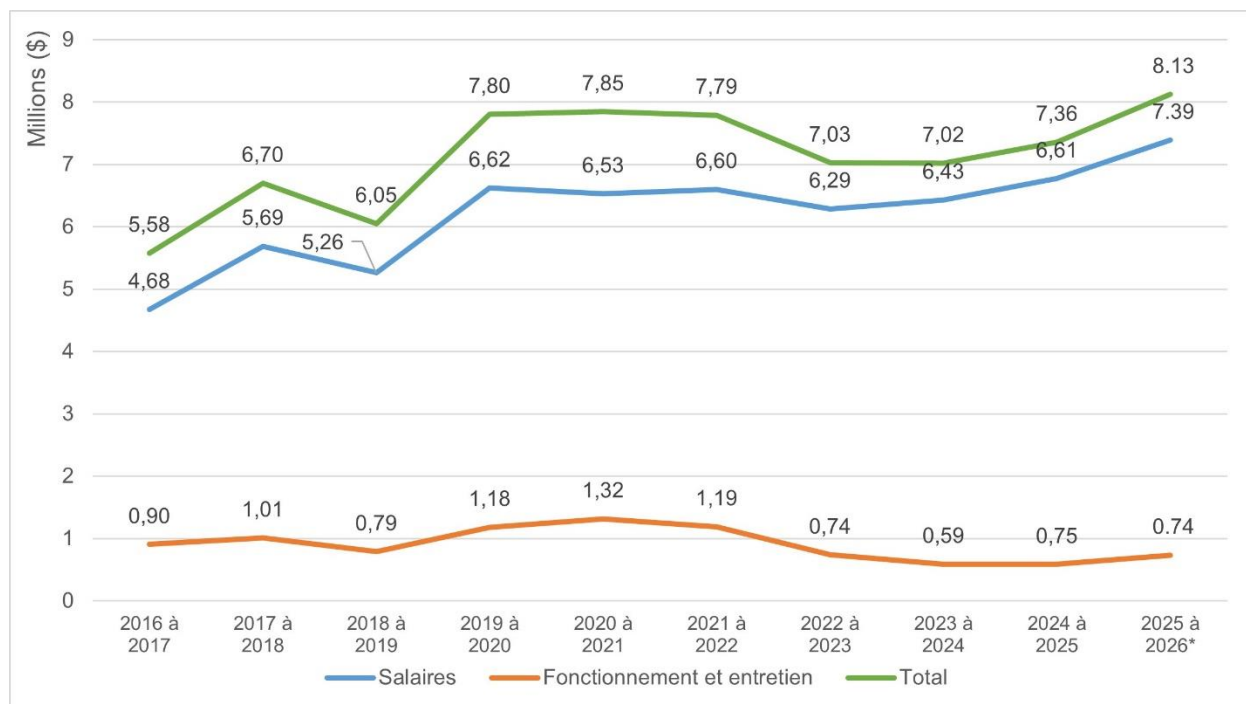
<sup>6</sup> Une évaluation de l'impact vise à mesurer l'attribution causale en comparant les résultats de participants au programme avec ceux d'un groupe hypothétique (c.-à-d. composé de non-participants semblables).

Ministère a recours à des méthodes de dotation flexibles, notamment l'embauche d'étudiants, d'employés occasionnels et d'experts externes, ce qui permet de combler des lacunes précises en matière de capacités.

Au cours de l'exercice 2025 à 2026, le budget d'évaluation total devrait être légèrement supérieur à celui de l'exercice 2024 à 2025. Le montant prévu pour les dépenses salariales pour l'exercice 2025 à 2026 est de 7,39 millions de dollars, et le montant prévu pour le fonctionnement et l'entretien est de 0,74 million de dollars. Le Ministère continuera à planifier des évaluations en mettant l'accent sur les programmes et services nouveaux et modifiés, en plus d'entreprendre des évaluations déjà planifiées (la priorité est donnée aux évaluations devant respecter les exigences en vertu de la LGFP).



**Graphique 1. Dépenses annuelles de la Direction de l'évaluation en millions de dollars (\$)**



**Tableau 2. Équivalents temps plein (ETP)**

|     | 2016 à 2017 | 2017 à 2018 | 2018 à 2019 | 2019 à 2020 | 2020 à 2021 | 2021 à 2022 | 2022 à 2023 | 2023 à 2024 | 2024 à 2025 | 2025 à 2026 |
|-----|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| ETP | 49          | 59          | 58          | 71          | 69          | 69          | 66          | 57          | 59          | 68          |

*Les chiffres pour l'exercice 2025 à 2026 sont des estimations. Les étudiants ne sont pas compris dans les ETP.*

## Aller de l'avant

Le Ministère prévoit provisoirement réaliser 11 évaluations au cours de l'exercice 2025 à 2026.

Dans le cadre des évaluations pour les années à venir, le Ministère continuera :

- **à s'appuyer sur une approche collaborative avec les responsables des politiques et des programmes** afin de fournir en temps opportun des données qui orienteront les décisions
- **d'appliquer des techniques économétriques de pointe et à améliorer l'utilisation des méthodes d'apprentissage automatique causal** afin de mieux mesurer l'impact des programmes sur les divers groupes socioéconomiques dans le cadre de l'ACS Plus
- **d'aider le chef de la mesure du rendement** à améliorer l'information sur la mesure

du rendement et à fournir des conseils aux intervenants internes

- **de nouer le dialogue avec les organisations et les communautés autochtones** pour élaborer conjointement des méthodes d'évaluation des programmes autochtones adaptées sur le plan culturel et favorables à la réconciliation
- **de mobiliser des experts** pour obtenir de l'information et adopter des pratiques exemplaires provenant d'autres administrations, ministères et disciplines
- **de collaborer avec des experts de l'évaluation** pour renforcer la fonction d'évaluation à l'échelle du gouvernement
- **de collaborer avec la DGDPD et les secteurs de programme afin de cerner les possibilités d'intégration des données et d'utilisation de méthodes novatrices** (quantitatives et qualitatives) pour éclairer l'impact des programmes
- **de nouer le dialogue avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire** afin de mieux définir son rôle dans la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* dans le cadre de ses programmes de transfert

Le présent document fournit un tableau récapitulatif dans la section suivante qui répertorie toutes les évaluations prévues pour les cinq prochaines années. Le tableau démontre que le Ministère répondra aux exigences relatives à la portée prescrites par le SCT, la *Politique sur les résultats* et la LGFP. À cela s'ajoute la réalisation des évaluations discrétionnaires désignées comme prioritaires par le Ministère. Étant donné l'ampleur et les objectifs uniques de chaque prestation d'assurance-emploi, le régime d'assurance-emploi fera l'objet de plus d'une évaluation entre les exercices 2025 à 2026 et 2029 à 2030. La portée prévue des évaluations de l'exercice 2025 à 2026 à l'exercice 2029 à 2030 pourrait être modifiée, compte tenu des considérations financières et opérationnelles.

## Portée prévue des évaluations de l'exercice 2025 à 2026 à l'exercice 2029 à 2030

| # | Exercice financier prévu aux fins d'approbation par l'administrateur général | Nom de l'évaluation prévue                                                                 | Dernière évaluation du programme | Raison de l'évaluation          |
|---|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| 1 | Premier trimestre de 2025 à 2026                                             | Évaluation du Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers <sup>7</sup> | Juillet 2020                     | Exigence de la LGFP             |
| 2 | Premier trimestre de 2025 à 2026                                             | Évaluation du Programme canadien pour l'épargne-invalidité <sup>8</sup>                    | Décembre 2018                    | Besoins et risques ministériels |
| 3 | Premier trimestre de 2025 à 2026                                             | Évaluation du Programme de financement des objectifs de développement durable              | Première évaluation prévue       | Besoins et risques ministériels |
| 4 | Troisième trimestre de 2025 à 2026                                           | Évaluation du Fonds d'intégration pour les personnes handicapées                           | Décembre 2020                    | Exigence de la LGFP             |
| 5 | Troisième trimestre de 2025 à 2026                                           | Évaluation des prestations de pêcheur de l'assurance-emploi                                | Juin 2006 <sup>9</sup>           | Besoins et risques ministériels |
| 6 | Troisième trimestre de 2025 à 2026                                           | Évaluation du Programme des normes du travail                                              | Février 2019                     | Besoins et risques ministériels |
| 7 | Troisième trimestre de 2025 à 2026                                           | Évaluation du Programme de santé et de sécurité au travail                                 | Février 2019                     | Besoins et risques ministériels |

<sup>7</sup> Cette évaluation a été reportée de l'exercice 2024 à 2025 en raison d'un retard dans l'obtention des coordonnées des bénéficiaires du programme.

<sup>8</sup> Cette évaluation a été reportée de l'exercice 2024 à 2025, car il fallait plus de temps pour assurer une intendance responsable des renseignements personnels des citoyens canadiens lors de l'accès aux données administratives du programme et aux données fiscales provenant de l'Agence du revenu du Canada, et lors de l'utilisation de ces données.

<sup>9</sup> La dernière évaluation de ce volet de l'assurance-emploi était l'Évaluation sommative de la partie I de l'assurance-emploi : Résumé des connaissances acquises jusqu'ici dans l'évaluation (2006).

| #  | Exercice financier prévu aux fins d'approbation par l'administrateur général | Nom de l'évaluation prévue                                                                                          | Dernière évaluation du programme | Raison de l'évaluation          |
|----|------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| 8  | Quatrième trimestre de 2025 à 2026                                           | Évaluation du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones <sup>10</sup>         | Février 2020 <sup>11</sup>       | Exigence de la LGFP             |
| 9  | Quatrième trimestre de 2025 à 2026                                           | Évaluation du programme Nouveaux Horizons pour les aînés                                                            | Décembre 2020                    | Exigence de la LGFP             |
| 10 | Quatrième trimestre de 2025 à 2026                                           | Évaluation du Programme d'équité en milieu de travail                                                               | Décembre 2018                    | Besoins et risques ministériels |
| 11 | Quatrième trimestre de 2025 à 2026                                           | Évaluation du Programme d'innovation en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants                      | Première évaluation prévue       | Exigence de la LGFP             |
| 12 | 2026 à 2027                                                                  | Évaluation des prestations pour proches aidants de l'assurance-emploi                                               | Avril 2019 <sup>12</sup>         | Besoins et risques ministériels |
| 13 | 2026 à 2027                                                                  | Évaluation du Fonds d'habilitation pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire <sup>13</sup> | Mars 2022                        | Exigence de la LGFP             |
| 14 | 2026 à 2027                                                                  | Évaluation du Programme de protection des salariés                                                                  | Mars 2022                        | Besoins et risques ministériels |

<sup>10</sup> Cette évaluation développée en collaboration a été reportée de l'exercice 2024 à 2025 afin de disposer de suffisamment de temps pour recueillir des données auprès de partenaires autochtones.

<sup>11</sup> La dernière évaluation, achevée en février 2020, portait à la fois sur la stratégie précédente, intitulée « Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi des Autochtones », et sur le Fonds pour les compétences et les partenariats.

<sup>12</sup> La dernière évaluation de cette composante de l'assurance-emploi était l'Évaluation de la prestation de l'assurance-emploi pour les parents d'enfants gravement malades (2019).

<sup>13</sup> Cette évaluation contribue à l'évaluation horizontale du Plan d'action pour les langues officielles.

| #  | Exercice financier prévu aux fins d'approbation par l'administrateur général | Nom de l'évaluation prévue                                                                                                                       | Dernière évaluation du programme         | Raison de l'évaluation          |
|----|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------|
| 15 | 2026 à 2027                                                                  | Évaluation de la Stratégie canadienne de formation en apprentissage – Métiers généraux et mesures de soutien à l'apprentissage (composante n° 1) | Première évaluation prévue <sup>14</sup> | Exigence de la LGFP             |
| 16 | 2026 à 2027                                                                  | Évaluation du Programme de stages pratiques pour étudiants                                                                                       | Janvier 2022                             | Exigence de la LGFP             |
| 17 | 2026 à 2027                                                                  | Évaluation du Programme de soutien aux travailleurs migrants <sup>15</sup>                                                                       | Juin 2021 <sup>16</sup>                  | Exigence de la LGFP             |
| 18 | 2027 à 2028                                                                  | Évaluation du Programme de la Sécurité de vieillesse                                                                                             | Janvier 2020                             | Besoins et risques ministériels |
| 19 | 2027 à 2028                                                                  | Évaluation du Fonds de finance sociale                                                                                                           | Première évaluation prévue               | Exigence de la LGFP             |
| 20 | 2027 à 2028                                                                  | Évaluation du Programme national d'alimentation scolaire                                                                                         | Première évaluation prévue               | Besoins et risques ministériels |
| 21 | 2027 à 2028                                                                  | Évaluation du Fonds pour l'accessibilité                                                                                                         | Décembre 2022                            | Exigence de la LGFP             |
| 22 | 2027 à 2028                                                                  | Évaluation du Programme Compétences pour réussir                                                                                                 | Octobre 2022                             | Exigence de la LGFP             |

<sup>14</sup> La Stratégie canadienne de formation en apprentissage n'a pas été évaluée depuis sa mise en œuvre en juillet 2022. L'évaluation de la composante n° 1 de la Stratégie englobe des programmes qui étaient auparavant indépendants, notamment le Programme de sensibilisation et de préparation aux métiers spécialisés (évalué pour la dernière fois en février 2023), le Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical (évalué pour la dernière fois en mars 2022), ainsi que l'Initiative pour les femmes dans les métiers spécialisés (une initiative temporaire qui n'a pas été évaluée).

<sup>15</sup> Le Programme de soutien aux travailleurs migrants fait partie du Programme des travailleurs étrangers temporaires dans le répertoire des programmes d'EDSC. Il s'agira de la première évaluation du Programme de soutien aux travailleurs migrants.

<sup>16</sup> L'évaluation du Programme des travailleurs étrangers temporaires réalisée en juin 2021 portait sur la partie du programme administrée par EDSC pour la période allant de 2011 à 2018. Elle était axée sur les enjeux suivants : les pénuries et les lacunes du marché du travail, les efforts déployés par les employeurs pour embaucher de la main-d'œuvre résidente avant de présenter une demande auprès du Programme, ainsi que l'impact du Programme sur les salaires et le déplacement de travailleurs.

| #  | Exercice financier prévu aux fins d'approbation par l'administrateur général | Nom de l'évaluation prévue                                                                                                           | Dernière évaluation du programme | Raison de l'évaluation          |
|----|------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| 23 | 2027 à 2028                                                                  | Évaluation du Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle <sup>17</sup>                                                  | Mars 2023                        | Exigence de la LGFP             |
| 24 | 2027 à 2028                                                                  | Évaluation des prestations de maladie de l'assurance-emploi                                                                          | Juin 2020 <sup>18</sup>          | Besoins et risques ministériels |
| 25 | 2027 à 2028                                                                  | Évaluation horizontale de l'Initiative de transformation de l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones <sup>19</sup> | Juillet 2024                     | Exigence de la LGFP             |
| 26 | 2028 à 2029                                                                  | Évaluation du Supplément de revenu garanti                                                                                           | Décembre 2020                    | Besoins et risques ministériels |
| 27 | 2028 à 2029                                                                  | Évaluation du Service fédéral de médiation et de conciliation <sup>20</sup>                                                          | Juin 2021                        | Besoins et risques ministériels |
| 28 | 2028 à 2029                                                                  | Évaluation du Service fédéral d'indemnisation des accidentés du travail                                                              | Juillet 2018                     | Besoins et risques ministériels |
| 29 | 2028 à 2029                                                                  | Évaluation des prestations parentales prolongées de l'assurance-emploi                                                               | Novembre 2022 <sup>21</sup>      | Besoins et risques ministériels |

<sup>17</sup> Cette évaluation ne portait que sur les projets relevant de l'ancien Programme d'appui aux initiatives sectorielles et ne comprenait pas les projets lancés en 2021 dans le cadre du Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle.

<sup>18</sup> La dernière évaluation de cette composante de l'assurance-emploi était l'Évaluation des prestations de maladie de l'assurance-emploi (2020).

<sup>19</sup> L'évaluation sera développée en collaboration avec des partenaires autochtones. Un engagement dans une présentation au Conseil du Trésor avait établi que l'évaluation serait réalisée à l'exercice 2027 à 2028. Le Programme doit également être évalué conformément à la LGFP. EDSC nouera le dialogue avec le SCT afin d'harmoniser la réalisation de l'évaluation avec l'exigence de la LGFP (c.-à-d. à l'exercice 2028 à 2029).

<sup>20</sup> Le Service fédéral de médiation et de conciliation fait partie du Programme des relations de travail.

<sup>21</sup> La dernière évaluation de cette composante de l'assurance-emploi était l'Évaluation des prestations de maternité et des prestations parentales de l'assurance-emploi (2022).



| #  | Exercice financier prévu aux fins d'approbation par l'administrateur général | Nom de l'évaluation prévue                                                                        | Dernière évaluation du programme | Raison de l'évaluation             |
|----|------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|
| 30 | 2028 à 2029                                                                  | Évaluation du Programme de soutien à l'apprentissage des étudiants                                | Juin 2023                        | Exigence de la LGFP                |
| 31 | 2028 à 2029                                                                  | Évaluation du Programme Compétences futures                                                       | Juin 2023                        | Exigence de la LGFP                |
| 32 | 2028 à 2029                                                                  | Évaluation du Programme de partenariats pour le développement social                              | Février 2024                     | Exigence de la LGFP                |
| 33 | 2028 à 2029                                                                  | Évaluation de Service jeunesse Canada                                                             | Avril 2024                       | Exigence de la LGFP                |
| 34 | 2028 à 2029                                                                  | Évaluation du Programme canadien d'aide financière aux étudiants : Prêts et bourses aux étudiants | Février 2024                     | Besoins et risques ministériels    |
| 35 | 2028 à 2029                                                                  | Évaluation des ententes sur le développement de la main-d'œuvre <sup>22</sup>                     | Mars 2022                        | Engagement dans présentation au CT |
| 36 | 2028 à 2029                                                                  | Évaluation des ententes sur le développement du marché du travail (quatrième cycle) <sup>23</sup> | Novembre 2022                    | Engagement dans présentation au CT |
| 37 | 2029 à 2030                                                                  | Évaluation du Programme des partenariats pour la prestation de services                           | Première évaluation prévue       | Besoins et risques ministériels    |
| 38 | 2029 à 2030                                                                  | Évaluation du Fonds pour les compétences et les partenariats                                      | Septembre 2024                   | Exigence de la LGFP                |
| 39 | 2029 à 2030                                                                  | Évaluation du Programme canadien pour l'épargne-études                                            | Juin 2023                        | Besoins et risques ministériels    |

<sup>22</sup> L'exercice 2028 à 2029 est une date limite provisoire pour la prochaine évaluation. La portée et les échéanciers de l'évaluation seront fixés à la suite de consultations internes et en collaboration avec les provinces et les territoires (à l'exception du Québec, qui participe à titre d'observateur).

<sup>23</sup> L'exercice 2028 à 2029 est une date limite provisoire pour la prochaine évaluation. La portée et les échéanciers de l'évaluation seront fixés à la suite de consultations internes et en collaboration avec les provinces et les territoires.

| #  | Exercice financier prévu aux fins d'approbation par l'administrateur général | Nom de l'évaluation prévue                                                                                       | Dernière évaluation du programme | Raison de l'évaluation          |
|----|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| 40 | 2029 à 2030                                                                  | Évaluation horizontale de la Stratégie emploi et compétences jeunesse                                            | Décembre 2024                    | Exigence de la LGFP             |
| 41 | 2029 à 2030                                                                  | Évaluation du Programme canadien d'aide financière aux étudiants : exonération de remboursement du prêt d'études | Octobre 2023 <sup>24</sup>       | Besoins et risques ministériels |

<sup>24</sup> La dernière évaluation portant sur le thème de l'exonération de remboursement du prêt d'études dans le cadre du Programme canadien d'aide financière aux étudiants a été l'Évaluation de l'exonération de remboursement du prêt d'études pour les médecins de famille et le personnel infirmier – Programme canadien d'aide financière aux étudiants (2023).

## Programmes exclus de l'évaluation de l'exercice 2025 à 2026 à l'exercice 2029 à 2030

Pour certains programmes figurant dans le répertoire des programmes d'EDSC, aucune évaluation n'est prévue à l'heure actuelle, et leur inclusion dans les plans d'évaluation futurs sera envisagée dans le cadre des consultations annuelles. Les principales raisons pour lesquelles les programmes ne font pas l'objet d'une évaluation prévue sont les suivantes :

- programmes de subventions et de contributions dont les dépenses réelles moyennes sur 5 ans ne sont pas égales ou supérieures à 5 millions de dollars par année
- programmes temporaires d'une durée inférieure à 5 ans
- programmes ne comportant aucune composante de subventions ou de contributions (y compris des services offerts dans le cadre du programme) pour lesquels la *Politique sur les résultats* prévoit une plus grande souplesse quant à la fréquence des évaluations
- programmes assortis d'exemptions particulières découlant de politiques du SCT

Le Programme de passeport se situe à l'extérieur de la portée des évaluations d'EDSC, car le ministère responsable de son évaluation est Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. EDSC soutient le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté selon la portée des évaluations.

| #  | Programme                                                                                                                                                  | Moins de 5 millions de dollars de dépenses en moyenne sur 5 ans | Programme temporaire                | Aucune composante de subventions ou de contributions | Exemption spéciale                  |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| 1  | Initiative Canada accessible                                                                                                                               | <input checked="" type="checkbox"/>                             |                                     |                                                      |                                     |
| 2  | Allocation canadienne aux parents de jeunes victimes de crimes                                                                                             | <input checked="" type="checkbox"/>                             |                                     |                                                      |                                     |
| 3  | Programme stratégique de mobilisation des partenaires et de recherche                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/>                             |                                     |                                                      |                                     |
| 4  | Programme de développement de la main-d'œuvre des communautés (qui comprend l'Initiative canadienne pour le perfectionnement et les possibilités d'emploi) |                                                                 | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                      |                                     |
| 5  | Régime de pensions du Canada                                                                                                                               |                                                                 |                                     | <input checked="" type="checkbox"/>                  |                                     |
| 6  | Guichet-Emplois                                                                                                                                            | <input checked="" type="checkbox"/>                             |                                     |                                                      |                                     |
| 7  | Réseau de service aux citoyens                                                                                                                             |                                                                 |                                     | <input checked="" type="checkbox"/>                  |                                     |
| 8  | Service numérique canadien                                                                                                                                 |                                                                 |                                     | <input checked="" type="checkbox"/>                  |                                     |
| 9  | Présence du gouvernement du Canada sur Internet                                                                                                            |                                                                 |                                     | <input checked="" type="checkbox"/>                  |                                     |
| 10 | Services téléphoniques de renseignements généraux du gouvernement du Canada                                                                                |                                                                 |                                     | <input checked="" type="checkbox"/>                  |                                     |
| 11 | Fonds de dotation philanthropique dirigé par les Noirs <sup>25</sup>                                                                                       |                                                                 | <input checked="" type="checkbox"/> |                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 12 | Programme des Affaires internationales du travail <sup>26</sup>                                                                                            |                                                                 |                                     |                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 13 | Métiers spécialisés et apprentissage (programme du Sceau rouge)                                                                                            |                                                                 |                                     | <input checked="" type="checkbox"/>                  |                                     |

<sup>25</sup> Conformément à la Directive sur les paiements de transfert, le Fonds de dotation philanthropique dirigé par les Noirs est tenu d'effectuer une évaluation indépendante.

<sup>26</sup> Le Programme des Affaires internationales du travail n'a pas besoin d'être évalué tous les 5 ans puisque les contributions sont affectées à des organisations internationales.